

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 472

Artikel: Le Gotha du nucléaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

L'arithmétique à Martin

parfois importantes en plus ou en moins entre l'ancienne et la nouvelle facturation. Cela résulte du remplacement de tarifs très divers par une tarification unique simplifiée.

Certains abonnés avaient eu la curiosité de calculer d'avance ce que cette simplification allait leur coûter: ils arrivaient couramment à des augmentations de plus de 40 pour cent; ils interpellèrent — en vain — les SI eux-mêmes, le M. le rédacteur de "24 Heures", les consommatrices et M. Prix.

Consommez plus, et pensez moins

A l'heure actuelle, les nouveaux bordereaux affluent chez les chers abonnés, qui réalisent les "avantages" du nouveau système. Résumons, notamment à l'intention des Genevois qui vont aussi au-devant de nouveaux tarifs et ne semblent pas trop s'inquiéter.

(1) Le nouveau tarif unique des SIL remplace toutes les anciennes structures de tarifs; il comprend une taxe d'abonnement bimestrielle (Fr. 15.—) et une taxe de consommation de 23c. l'unité pour les 250 premiers kWh et de 16.5c. pour les suivants. Pour les abonnés ayant un chauffe-eau électrique de 100 litres ou davantage, l'abonnement se monte à Fr. 21.— pour deux mois, et le kWh. est facturé à 6.5 c. pour la préparation d'eau chaude (de nuit) exclusivement.

(2) Ce nouveau tarif est donc dégressif, c'est-à-dire qu'il avantage les gros consommateurs et rend pratiquement vaine toute économie d'énergie électrique dans un ménage de 3-4 personnes, qui consomme environ 400 kWh en deux mois. Une belle incitation au gaspillage; qu'en pense M. Ritschard? et M. Babaïantz?

(3) Sur les 86 700 abonnés des Services In-

dustriels de Lausanne, 29 000 environ (33 pour cent) payeront moins avec le nouveau tarif, 36 000 (42 pour cent) subiront une augmentation inférieure à Fr. 15.— par bordereau bimestriel, et les autres, soit 21 700 (25 pour cent), auront à payer une hausse supérieure à ce montant. Ces derniers se recrutent surtout parmi les abonnés soumis à l'ancien tarif unique, TU, dont les SI ont promotionné l'idée depuis fort longtemps. Jolie récompense pour ceux qui avaient suivi les incitations des prédécesseurs de M. Martin!

(4) Sur les 57 700 ménages qui subiront une augmentation, 37 300 (65 pour cent) appartiennent à la catégorie des "petits consommateurs", laquelle compte au total environ 50 000 abonnés. Pour ces usagers modestes, l'augmentation n'est pas de 4,5 pour cent, mais bien de 40 à 50 pour cent, soit 9 à 11 fois plus importante qu'annoncé en termes peu clairs — sinon carrément trompeurs — dans la fameuse circulaire de mai.

Pour six millions par an

Malgré le déficit persistant du Service du gaz (qui augmente d'ailleurs aussi ses tarifs en modifiant le mode de calcul), les SI versent à la commune de Lausanne un montant de 6 millions par an environ. En foi de quoi, les parlementaires du Conseil communal se sont laissés convaincre par les arguments des gestionnaires des SI, en dépit d'une motion de la gauche qui les combattaient...

Mais l'affaire pourrait bien n'être pas terminée! S'il prenait à quelqu'un de remuer ciel et terre pour contester la circulaire qui parlait de plus 4,5 pour cent? S'il venait à l'idée de nombreux abonnés de procéder à une autoréduction des factures, en les calculant selon l'ancien tarif? Ou, tout simplement, si le mouvement de désorganisation gagnait Lausanne, où les abonnés payeraient, non pas à l'aide des nouveaux bulletins bleus, mais par un bon vieux simple bulletin vert rempli à la main?

Autres questions enfin, qui ressemblent moins à des hypothèses et attendent des réponses claires et précises:

— Quelle part le prix des engagements nucléaires d'EOS représente-t-il dans la "hausse de l'électricité qui remonte à 1975" achetée par les SI?

— Pourquoi avoir signé de si gros contrats pour la livraison de gaz naturel alors que dans le même temps, on fait tout pour décourager (tarif rébarbatif) la consommation de gaz, particulièrement pour le chauffage au gaz, qui reste sensiblement plus cher que le mazout alors qu'il serait hautement recommandable du point de vue écologique?

Le Gotha du nucléaire

L'Annuaire nucléaire suisse, édition 1978/79, vient de paraître, comme il convient dans les trois langues scientifico-nationales (allemand-français-anglais).

Dans cet "ouvrage de référence indispensable pour tous les spécialistes du nucléaire", on trouve les coordonnées et attributions des commissions, organisations, écoles, personnes et entreprises intéressées au nucléaire. A consulter l'impressionnante liste de tout ce qui légifère, surveille, gère, utilise, recherche, achète ou vend matériels et know how, on comprend que l'atome est bien la chose la mieux infiltrée dans les rouages de notre société, — particulièrement en Suisse alémanique! Dans le triangle Bâle-Baden-Zurich se trouvent non seulement les instituts de Villigen et Würenlingen, mais aussi les laboratoires de l'EPF-Z ainsi que les animateurs de consortium, les bureaux d'étude et les principaux fournisseurs...

En Suisse romande, en dehors des universités, on trouve quelques utilisateurs de radiations ionisantes, dans les hôpitaux bien sûr (radiologie et médecine nucléaire), et aussi dans l'industrie pour diverses applications (contrôles de pièces et de métaux dans l'horlogerie ou la

construction mécanique, études à l'aide de radiotraceurs dans l'industrie alimentaire ou pharmaceutique).

Quant aux fournisseurs des centrales nucléaires, ils se recrutent, pour l'"engineering" comme pour la construction et l'exploitation, dans la grande industrie du Plateau suisse-allemanique, avec forte collaboration financière

et surtout technologique venant de l'Allemagne et des Etats-Unis. A titre d'information, voici les principaux fournisseurs des centrales en exploitation ou en construction (nous laissons de côté les "centrales prêtes à être réalisées" de Kaiseraugst et Graben et celles qui sont seulement "prévues" comme Verbois et Inwil).

Centrales nucléaires				
	en exploitation		en construction	
	Beznau	Mühleberg	Gösgen	Leibstadt
Entrepreneur général	Westinghouse/Brown Boveri	Brown Boveri/General Electric	Kraftwerk Union (KWU)	Brown Boveri/General Electric/Elektrowatt
Réacteur	Westinghouse (eau pressurisée)	General Electric (eau bouillante)	KWU (eau pressurisée)	General Electric (eau bouillante)
Cuve	Le Creusot/Loire	Sulzer Frères	Sulzer Frères	Rijne-Schelde Verolme-Zware (PB)/Sulzer Frères
Turbo-générateurs	Brown Boveri	Brown Boveri	KWU	Brown Boveri
Enceinte	Zschokke Wartmann	Giavanola/Sulzer/Zschokke-Wartmann	Sulzer Frères	Sulzer Frères Zschokke Wartmann
Bâtiment, génie civil	C. Zschokke AG	Emch & Berger (Suisselectra-SBS)	"div. entreprises suisses"	Marti/Spycher
Tour de refroidissement			Balcke-Dürr AG	Hamon-Sobelco

VALAIS

Se servir de l'Etat comme d'une propriété privée

La dernière "affaire" qui secoue le Valais — M. Albert Tamarcaz, chef du Service cantonal du feu, a avoué avoir touché des pots de vin lors de fournitures de matériel de lutte contre l'incendie à l'Etat et aux communes — n'aurait pas été dévoilée au grand jour sans de nombreuses interventions de citoyens scandalisés,

sans les plaintes déposées par un avocat sierrois, et surtout sans la persévérance des rédacteurs de l'hebdomadaire du Parti socialiste, "Le Peuple valaisan", attachés depuis des semaines à démontrer publiquement les mécanismes de ces abus de pouvoir. Toute la lumière n'est pas encore faite, bien sûr, sur ces agissements frauduleux, mais d'ores et déjà des conclusions peuvent être tirées d'un épisode peu reluisant de la vie valaisanne, conclusions qui ressemblent du reste à celles qui s'imposaient lors de précédents scandales. C'est Lucien Rosset qui

prenait la plume, la semaine dernière dans "Le Peuple valaisan":

- "(...) Le cas de M. Tamarcaz est exemplaire car il faisait douter de l'impartialité de la justice valaisanne et illustrait aux yeux de beaucoup de concitoyens le poids décisif de son influence personnelle et de celle de ses nombreuses relations. Sceptique, le citoyen pensait que l'on n'oserait pas toucher à un ancien chef de la Sûreté qui devait nécessairement bénéficier d'atouts vis-à-vis de ses employeurs. Connaissant M. Bender et sa rigueur, le même citoyen s'étonnait de la passivité du Département de justice et police et de sa confiance aveugle en un subordonné qui ne la méritait pas. (...) "Si nous avons été plusieurs à attacher une grande importance à "l'affaire Tamarcaz" qui ne fait que commencer, ce n'est nullement pour atteindre M. Bender ou le Parti radical. Il s'agit de ceux dont la mission n'est pas de servir mais de se servir fût-ce en occupant l'Etat comme on prend possession de sa maison privée".

BAGATELLES

Sept petits éditeurs alémaniques viennent de publier un catalogue commun. La liste des livres édités permet de constater qu'il s'agit d'éditeurs de gauche qui disposent de plus d'idées que de capitaux. Leur nom: Bubenberger-Verlag, Edition etcetera, Lenos, Limmat Verlag, Rotpunktverlag (édition point rouge), Unionsverlag et Z-Verlag. Au total plus de 130 titres, dont une réédition de la brochure de James sur Pestalozzi, citoyen de la révolution. Il serait étonnant que ce texte n'ait pas été rédigé tout d'abord en français. Qui se chargera de le faire redécouvrir dans la version originale?

Le directeur de la caisse maladie "Winterthurer Krankenversicherung KFW" a utilisé, dans son éditorial de septembre de la revue pour les assurés, "Plus", l'expression "Caisse de santé". A quand la réalisation effective?